



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
21.01.2004 Bulletin 2004/04

(51) Int Cl.7: **A47K 10/06**

(21) Numéro de dépôt: **03362008.9**

(22) Date de dépôt: **08.07.2003**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PT RO SE SI SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK

• **Arribas, Cécilio (Décédé)**
02006 Laon (FR)

(72) Inventeur: **Arribas, Cécilio (Décédé)**
02006 Laon (FR)

(30) Priorité: **12.07.2002 FR 0208811**

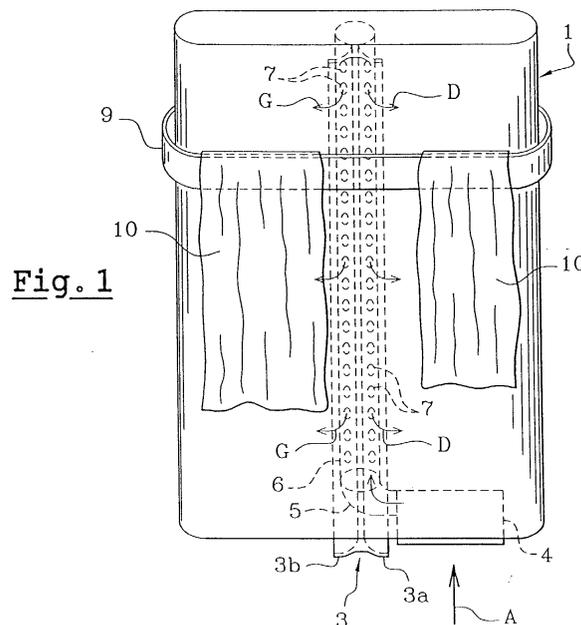
(74) Mandataire: **Thébault, Jean-Louis**
Cabinet Thébault
111 cours du Médoc
33300 Bordeaux (FR)

(71) Demandeurs:
• **Müller & Compagnie**
F - 75018 Paris (FR)

(54) **Radiateur sèche-serviettes soufflant**

(57) -L'objet de l'invention est un radiateur sèche-serviettes soufflant comprenant une façade avant verticale devant laquelle et à proximité est disposée au moins une barre porte-serviettes horizontale et un moyen de chauffage électrique, caractérisé en ce qu'il comporte en partie centrale de la façade avant et sur au moins une partie de la hauteur, ou de la largeur, de celle-ci, une double gouttière symétrique (3) de soufflage d'air chaud, faisant office de déflecteurs (3a, 3b) tournés vers les parties droite et gauche, ou supérieure et inférieure, de ladite

façade, le flux d'air chaud étant acheminé à partir d'un caisson de ventilation (4) à l'aide d'un conduit (6) intégré au carter (1) du radiateur et muni d'une double rangée d'ouvertures (7) orientées respectivement en direction des deux déflecteurs (3a, 3b) de la double gouttière, en sorte de distribuer l'air chaud suivant deux nappes sensiblement parallèles à la façade avant.



Description

[0001] La présente invention a trait à un radiateur sèche-serviettes soufflant et plus précisément un radiateur électrique à double fonction : chauffage, de préférence par rayonnement, et séchage de serviettes.

[0002] A cet effet, l'invention a pour objet un radiateur sèche-serviettes comprenant une façade avant verticale devant laquelle et à proximité est disposée au moins une barre porte-serviettes horizontale et un moyen de chauffage électrique, caractérisé en ce qu'il comporte en partie centrale de la façade avant et sur au moins une partie de la hauteur, ou de la largeur, de celle-ci, une double gouttière symétrique de soufflage d'air chaud, faisant office de déflecteurs tournés vers les parties droite et gauche, ou supérieure et inférieure, de ladite façade, le flux d'air chaud étant acheminé à partir d'un caisson de ventilation à l'aide d'un conduit intégré au carter du radiateur et muni d'une double rangée d'ouvertures orientées respectivement en direction des deux déflecteurs de la double gouttière, en sorte de distribuer l'air chaud suivant deux nappes sensiblement parallèles à la façade avant.

[0003] Les figures 1 et 2 annexées illustrent schématiquement un mode de réalisation d'un radiateur sèche-serviettes soufflant selon l'invention.

[0004] Un tel appareil comprend un carter 1 de forme générale parallélépipédique disposé verticalement et de relativement faible épaisseur ou profondeur. A l'intérieur est agencé un moyen de chauffage notamment par rayonnement, par résistance électrique. A titre d'exemple, ce moyen peut être des films chauffants 2 plaqués sur la face interne de la façade avant du carter 1.

[0005] En partie centrale de la façade avant et sur toute la hauteur du carter 1 est disposée une double gouttière 3 définissant deux déflecteurs 3a, 3b symétriques, dos à dos, tournés l'un, vers la demi-partie droite de la façade et, l'autre, vers la demi-partie gauche.

[0006] En partie arrière inférieure et à l'extérieur du carter 1 est disposé un caisson de ventilation 4 relié par un conduit 5 à un tube vertical 6 interne au carter 1 et disposé en regard de la double gouttière 3. Le caisson 4 comprend, à la manière connue, une résistance chauffante électrique et une turbine mue par un moteur électrique. Le carter du caisson 4 est également muni d'une grille d'introduction d'air extérieur (flèche A). Le tube vertical 6 est percé de deux rangées parallèles d'ouvertures 7, chaque rangée étant tournée vers l'un des deux déflecteurs 3a, 3b, au travers d'une fente ou de passages 8 ménagés dans la façade avant le long de la double gouttière 3.

[0007] L'une des rangées distribue (flèches D) de l'air chaud vers la demi-partie droite de la façade avant du carter 1 et, l'autre rangée distribue (flèches G) de l'air chaud vers la demi-partie gauche, suivant deux nappes sensiblement parallèles à la façade de l'appareil et dirigées en sens contraire.

[0008] La distribution régulière des ouvertures 7, ainsi

que leur nombre et leur section contribuent à la fusion des jets individuels d'air chaud en nappes sensiblement homogènes.

[0009] En avant et à proximité de la façade avant est disposée au moins une barre horizontale ou analogue 9 susceptible de recevoir des serviettes 10, ou autres, à sécher.

[0010] Bien entendu les formes et dimensions du carter 1, de la double gouttière 3, du conduit tubulaire 6 et des ouvertures 7 peuvent varier dans de larges mesures.

[0011] Il est à noter que l'ensemble gouttière double 3 - tube 6, peut ne s'étendre que sur une partie de la hauteur de la façade avant.

[0012] En variante, il est possible de disposer ledit ensemble 3 - 6 non plus verticalement mais horizontalement, en partie centrale du carter 1.

Revendications

1. Radiateur sèche-serviettes soufflant comprenant une façade avant verticale devant laquelle et à proximité est disposée au moins une barre porte-serviettes horizontale et un moyen de chauffage électrique, **caractérisé en ce qu'il** comporte en partie centrale de la façade avant et sur au moins une partie de la hauteur, ou de la largeur, de celle-ci, une double gouttière symétrique (3) de soufflage d'air chaud, faisant office de déflecteurs (3a, 3b) tournés vers les parties droite et gauche, ou supérieure et inférieure, de ladite façade, le flux d'air chaud étant acheminé à partir d'un caisson de ventilation (4) à l'aide d'un conduit (6) intégré au carter (1) du radiateur et muni d'une double rangée d'ouvertures (7) orientées respectivement en direction des deux déflecteurs (3a, 3b) de la double gouttière, en sorte de distribuer l'air chaud suivant deux nappes sensiblement parallèles à la façade avant.

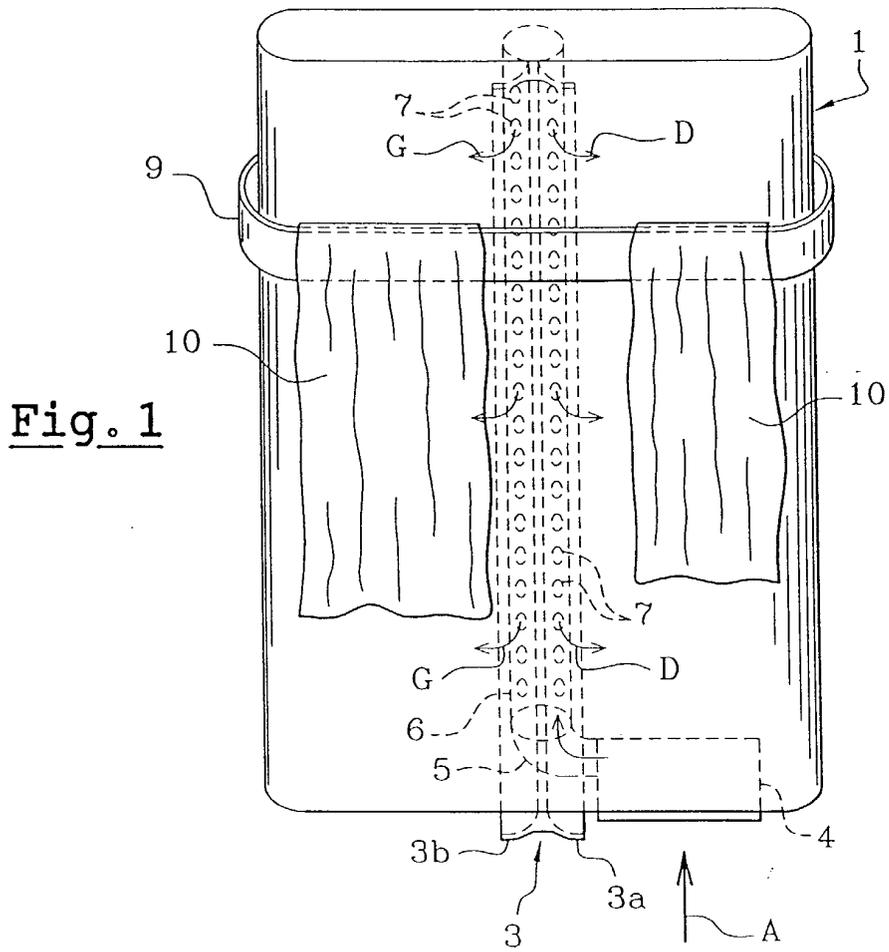
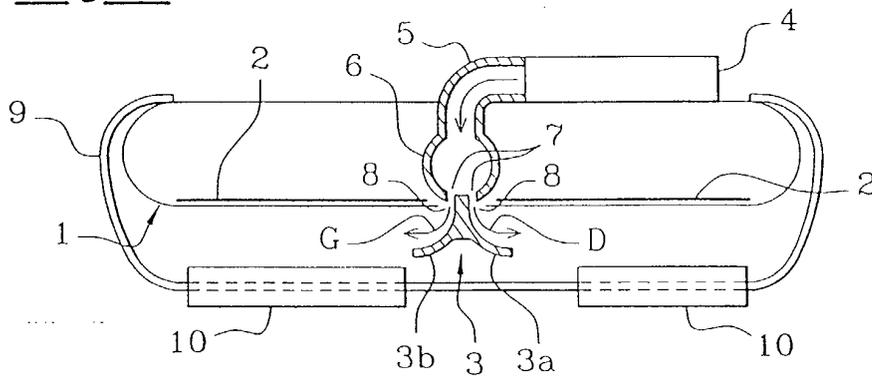


Fig. 2





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.CI.7)
A	US 5 569 403 A (SWANSON JOHN ET AL) 29 octobre 1996 (1996-10-29) * le document en entier * ---	1	A47K10/06
A	FR 2 659 545 A (MULLER CIE) 20 septembre 1991 (1991-09-20) * le document en entier * ---	1	
A	FR 2 775 763 A (DELTACALOR S R L) 10 septembre 1999 (1999-09-10) * le document en entier * -----	1	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CI.7)
			A47K
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examineur	
LA HAYE	19 novembre 2003	Debard, M	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 03 36 2008

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

19-11-2003

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5569403	A	29-10-1996	AUCUN	
FR 2659545	A	20-09-1991	FR 2659545 A1	20-09-1991
FR 2775763	A	10-09-1999	IT MI980140 U1	06-09-1999
			DE 29903817 U1	15-07-1999
			FR 2775763 A3	10-09-1999
			GR 2002226 Y	26-01-2000
			NL 1011434 C1	07-09-1999

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No. 12/82